



Mécanisme de Fonds Compétitifs Pour La Recherche Agricole

Appel à Notes Conceptuelles de Projets (NCP)

Titre de l'appel

Recherche et Développement sur les Systèmes de Production

But de l'appel

Mise en œuvre d'actions pour atteindre la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté en Afrique de l'Ouest et du - Attributions clés du Pilier IV du PDDAA (CAADP)

Appui financier à l'appel

Cet appel à proposition est financé par l'Agence Australienne de Développement International (AusAID) dans le cadre de l'Initiative pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural du Gouvernement Australien à travers le partenariat AusAID/CSIRO-CORAFWECARD

1. Numéro d'identification de l'appel: CW/CGS/04/PCN/AusAID/01/2010

2. Date de publication: 1^{er} Septembre 2010

3. Montant total disponible pour cet appel: 6.3 million dollars US (le budget maximum pour un projet ne doit pas dépasser 2,1 million de dollars US)

4. Durée du projet: 3 ans

5. Soumission des NCP : L'échéance pour la soumission des NCP est le 30 septembre 2010 à 17H00 GMT. Les NCP reçues après cette date et heure ne seront pas prise en compte pour évaluation.

Les originaux des NCP dûment signés avec le cachet officiel devront être envoyés par poste, coursier, courrier express ou par e-mail au Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD à l'adresse ci-après:

Le Directeur des Programmes, CORAF/WECARD,
7 Avenue Bourguiba, BP 48 Dakar RP, Sénégal
E-mail: secoraf@coraf.org;
Site Web: www.coraf.org
Téléphone: +221 33 869 96 18

Les notes conceptuelles envoyées par fax ne seront pas traitées.

6. Date de la notification des décisions résultant du processus d'évaluation: 30 novembre 2010, à l'endroit du coordonnateur de projet de chaque NCP.

7. Langues de soumission: Les NCP pourraient être rédigées en Français ou en Anglais.

8. Description de l'appel

8.1. Thème principal de recherche

Intensification durable des systèmes intégrés agriculture-élevage pour accroître la productivité agricole et la sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest et du Centre.

8.2. Objet de l'appel à NCP

Les systèmes de production dominant en Afrique de l'ouest et du centre sont basés sur les systèmes mixtes agriculture-élevage, avec des systèmes d'élevage exclusifs prédominant lorsque les précipitations sont trop faibles et incertaines pour soutenir une certaine forme de production agricole. Les systèmes de culture exclusifs sont prédominants là où les maladies et les parasites empêchent la plupart des formes de l'élevage. Ces systèmes sont ceux qui connaîtront des mutations dans les prochaines décennies et présentent ainsi des opportunités majeures de recherche pour le développement d'un processus de transition positive (Herrero *et al.*, 2010)¹.

De multiples facteurs sont connus comme pouvant influencer la sécurité alimentaire et le bien être des petits producteurs et les pauvres en milieu rural. Il s'agit notamment de:

- l'augmentation de la population qui devrait doubler dans 25 à 30 ans,
- l'accroissement de l'urbanisation,
- l'évolution du marché avec une demande accrue pour les produits d'élevage,
- l'intégration des questions liées au marché des intrants et des produits,
- l'impact des conflits et le VIH/sida,
- la dégradation des sols et la disponibilité en eau,
- la réduction de la productivité agricole,
- la perte de la biodiversité agricole,
- le changement et la variabilité climatique.

Afin de contribuer à l'objectif global d'accroître la productivité agricole et la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre, cet appel cherche à mobiliser les forces, l'expertise et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre des recherches sur l'intensification durable et les systèmes intégrés agriculture-élevage en Afrique de l'Ouest et du Centre.

L'appel est basé sur l'affirmation que l'intégration des cultures et de l'élevage à l'échelle de la ferme et du paysage peut être un moyen pour atteindre de manière durable une plus grande productivité agricole respectueux de l'environnement. Il reconnaît également l'importance de l'innovation sur toute la chaîne de valeur.

Bien que le changement climatique ne soit pas le principal objet de ce programme, la prise en compte des questions liées à l'adaptation et/ou à l'atténuation du changement climatique est toutefois encouragée.

Toutes propositions de recherche devra aborder de manière intégrée plusieurs ou tout principaux enjeux et questions clés listée ci-dessous:

- Comment innover dans le processus d'allocation des ressources (y compris accroître l'efficacité de leurs utilisations au niveau des exploitations) afin d'accroître les revenus,

¹ Herrero *et al.*, 2010. Smart investments in sustainable food production: revisiting mixed crop-livestock systems. Science 12 February, 2010: 822 – 825.

réduire les risques tout en améliorant la durabilité, en tenant en compte de la spécificité des sites et atouts des exploitations ;

- Opportunités pour améliorer la productivité du travail et remédier aux pénuries de main-d'œuvre par une plus large adoption des innovations dans les systèmes de traction animale et d'autres innovations ;
- Production de fourrage à usage multiple et l'évaluation du manque à gagner en comparant les impacts à court et ceux à long terme de l'utilisation de la biomasse et les ressources de la terres en termes d'intégration cultures-élevage ;
- Comment améliorer le ciblage et l'adoption de matériel génétique par rapport aux opportunités des systèmes de production (agriculture et élevage) et des marchés émergents ?
- Quelles sont les opportunités (techniques, politiques ou institutionnelles) qui existent à l'échelle du terroir et comment elles peuvent être exploitées pour mieux gérer les ressources communes par rapport aux ressources à l'échelle des exploitations?
- Quelles sont les contraintes et les opportunités des marchés, de politiques et des institutions autour des entreprises (secteurs public et privé)/des ménages agricoles?
- Quelles opportunités à fort impact existent pour renforcer les moyens de subsistance en milieu rural et la sécurité alimentaire par la réduction des pertes post-récolte (produits, sous-produits) et de l'innovation dans la chaîne de valeur?
- Quelles politiques et investissements dans les systèmes d'exploitations, les marchés, le commerce et les institutions peuvent le mieux améliorer la gestion de risque ?
- Comment les systèmes de connaissances et les plates-formes d'innovation fonctionnent-ils et comment améliorer et mieux comprendre les dynamiques sociales et institutionnelles et l'intégration des connaissances locales et scientifiques ?
- Les questions de renforcement de capacité à travers les systèmes d'innovation et comment réussir la mise en œuvre des principes de la recherche agricole intégrée pour le développement (RAIPD)² ?
- Comment atténuer les impacts potentiels de marginalisation résultants des innovations techniques et de développement du marché notamment les résultats inéquitables pour les ménages, les groupes vulnérables et les inégalités de genre ?

8.3 Approche

Les postulants devront organiser leurs propositions autour des scénarios suivants qui nécessitent des interventions plus efficaces afin de générer des résultats améliorés et des impacts à long terme par rapport à la productivité des petits exploitants :

- d'une chaîne de valeur spécifique ;
- d'un agro-écosystème spécifique ;
- d'un « point chaud » en rapport avec la sécurité alimentaire ou le développement rural;
- d'une innovation technique à fort impact.
- d'un problème ou d'une opportunité identifiés par les partenaires au développement
- des plates-formes d'innovation existantes.

Les propositions qui cherchent à combiner les innovations institutionnelles ou de marché avec l'élaboration de technologie sont fortement recommandées.

Toutes les propositions devront intégrer les principes de la RAIPD dans la conception et la mise en œuvre de la recherche proposée.

² www.ICRA-edu.org/objects/anglolearn/IAR4D_concept_paper.pdf

Elles devront également chercher, en plus du développement du cadre logique traditionnel, à mettre en évidence les voies et moyens pour l'adoption des innovations générées et leur impact en termes de résultats de développement rural, tout en reconnaissant que ces résultats ne peuvent être atteints dans le délai initial de 3 ans du projet.

La proposition devra consacrer environ 30% du budget total pour le processus de détermination des voies et moyens pour atteindre l'impact par l'équipe de mise en œuvre du projet et les principaux bénéficiaires, en insistant sur les réseaux d'acteurs nécessaires à la réalisation de l'impact, la nécessité de documenter les leçons apprises et de rendre compte aux bailleurs, et d'établir un cadre de recherche pour examiner le processus critique de changement que le projet vise à initier et maintenir (Douthwaite *et al.*, 2008)³.

Les interventions du projet doivent se focaliser sur les pays et des systèmes en Afrique de l'Ouest et du Centre disposant d'une production agricole et animale significative dans les zones agro-écologiques subhumides et semi-arides.

9. Eligibilité

Les principaux critères suivants devront être respectés pour la conformité et l'éligibilité des soumissions lors du processus d'évaluation.

9.1. Critère général et administratif

Le projet devrait être réalisé dans au moins trois pays en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les projets doivent être coordonnés par les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) de la sous-région et doivent travailler en partenariat avec les bases-centres/Centres d'Excellence, les centres du système CGIAR, et d'autres centres de recherche avancés. Le partenariat avec les institutions de formation agricole, et surtout les universités et facultés de l'agriculture dans les consortia du projet, sont fortement encouragés.

La NCP devra se conformer au format et au contenu spécifié dans le Manuel des Procédures de Gestion de Fonds Compétitifs du CORAF/WECARD [**Annexe A**] incluant entre autres :

- Une lettre d'intention/engagement des partenaires ;
- Un cadre logique qui n'inclut pas d'analyses des voies et de moyen pour générer des impacts ;
- Les grandes lignes du budget.

L'institut ou l'organisation porteuse du projet devra soumettre un profil organisationnel [**Annexe B**] et sera jugé sur sa capacité et son expérience dans la mise en œuvre du travail proposé.

9.2. Critères financiers

Les dépenses devront être liées aux coûts directs de la recherche et les coûts indirects ne devront pas dépasser 10% du budget du projet.

Le budget total ne devra pas être supérieur au montant plafond spécifié dans l'Appel à NCP.

Le budget du projet devra être clairement présenté et le montant justifié selon les activités planifiées dans la proposition technique.

Le budget du projet devra indiquer le montant sollicité auprès du CORAF/WECARD et le montant de la contribution des auteurs partenaires/acteurs.

Après l'acceptation des NCP, les équipes de projet seront invitées à développer une proposition de projet plus détaillée en fin décembre 2010. Dans certains cas, il pourrait être demandé à ce que des NCP soient combinées pour le développement de propositions de projet détaillées. Si nécessaire, un appui financier et scientifique sera apporté aux NCP présélectionnées afin de faciliter le développement des propositions de projet détaillées.

10. Critères d'évaluation

³ Douthwaite *et al.*, 2008. Participatory Impact Pathway Analysis: A practical method for project planning and evaluation (<http://cigar.ilac.v1779.nc>).

Les propositions seront évaluées selon les critères et sous-critères ci-après:

- Pertinence: contexte général et justification, objectifs global et spécifique ;
- Qualité scientifique et technique: état des connaissances, description des activités du projet, résultats attendus, groupes cibles et méthodologie ;
- Impact potentiel déterminé à travers des voies et moyens pour atteindre l'impact: social, économique, environnemental et aspects genre;
- Plan d'exécution technique: cadre logique et chronogramme (diagramme de Gantt) ;
- Equipe de mise en œuvre : expérience professionnelle et technique et compétence de l'équipe, publication dans le domaine du projet, mécanisme de partenariat ;
- Budget : contribution des partenaires, utilisation des fonds sollicités auprès du CORAF/WECARD.

11. D'autres informations pertinentes

Les postulants sont priés de bien vouloir visiter le Site Web (www.coraf.org) et de se référer au « Manuel des procédures de gestion des fonds compétitifs du CORAF/WECARD » pour plus de détails sur comment préparer de manière adéquate leurs NCPs.

Annexe A: Note Conceptuelle de projet

CORAF/WECARD Référence:	Numéro de Référence unique attribuée par le CORAF/WECARD
----------------------------	---

NOTE: Les Détails du Contact dans cette section sont soumis sur une feuille séparée

Coordinateur du projet	Ceci est la personne qui a la responsabilité globale de la candidature devant le CORAF/WECARD et la mise en œuvre du projet.
Adresse	Détails du contact du Coordinateur du projet
Téléphone	
Fax	
e-mail	
Collaborateurs	Organisations collaboratrices avec lesquelles des protocoles d'accord ont été signés. Une lettre d'intention adressée à l'institution qui coordonne le projet, montrant que les collaborateurs ont une part active dans la proposition, doit accompagner le NCP

Ces sections suivantes sont soumises sur des feuilles séparées de celles des **Détails du Contact**

Titre du Projet	Le candidat devra fournir un titre qui de manière concise et précise décrit le contenu de la recherche.
Domaine de priorité du CORAF/WECARD	Il s'agit du domaine spécifique abordé par le projet. A noter que les propositions qui n'abordent pas les questions définies par l'Appel à propositions du CORAF/WECARD ne seront pas traitées.
Questions transversales et fonctions de base du CORAF/WECARD	Lesquelles des questions transversales et des fonctions de base du CORAF/WECARD sont abordées en particulier dans la Proposition de Note Conceptuelle
Localisation du projet	Les pays concernés par le projet proposé – un critère de base est que le projet doit être mis en œuvre dans au moins trois pays. Seules les NCP qui satisfont à ce critère seront traitées.
Coût Total du Projet	Le budget total requis pour conduire le projet à terme. Le CORAF/WECARD indiquera dans l'appel à propositions la limite maximale ou minimale du budget
Durée du Projet	Quelles sera la durée du projet ? La période maximale est de trois (3) ans et il n'existe pas de période minimale sauf si c'est indiqué dans l'appel à propositions.
Date de soumission de la Note conceptuelle de projet	La date à laquelle la NCP est soumise au Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD.

Objectif Spécifique du Projet [Environ 400 mots]

Quelle est la justification du projet proposé? L'*objectif spécifique* est l'impact ou le changement que le projet compte atteindre à partir de la réalisation des Résultats, en considérant certaines Hypothèses. Il est en outre résumé dans le cadre logique. C'est la raison du projet et il devra aborder une contrainte identifiée pour le développement du -secteur de l'agriculture dans la sous-région. Il devra répondre à une demande et s'inscrire dans les priorités régionales définies par l'Appel à propositions et du Plan Stratégique du CORAF/WECARD. Ceci doit être basé sur certains des objectifs clés sous-régionaux et régionaux pour le secteur agricole et être clairement une demande identifiée par les utilisateurs finaux. Les informations sur le contexte devront inclure une description de l'importance de(s) la contrainte(s) que le projet cherche à résoudre et un très bref résumé d'un quelconque travail déjà réalisé dans ce domaine.

Résultats attendus du Project [Environ 300 mots]

Quels seront les Résultats du travail? C'est ce que le projet va produire. Ils sont les termes de référence du projet. Ils sont les conditions nécessaires et suffisantes, avec les Hypothèses formulées, pour la réalisation de l'Objectif Spécifique. Ils devront être mesurables, et délivrables endéans le temps imparti au projet. Ils devront refléter les aspects des Résultats identifiés par le CORAF/WECARD dans son Plans Stratégique [voir Chapitre 7, page 61] lesquels couvrent la génération de technologies (au sens large), la recherche sur les politiques, le renforcement de capacités et la gestion de connaissances. Ils peuvent être vus comme, par exemple, des manuels, des produits audio-visuels, des produits de l'agriculture et de l'élevage, des infrastructures, du marketing ou système d'information, des options politiques, du changement institutionnel, des technologies et innovations. Les voies de promotion des organisations cibles et des bénéficiaires seront identifiées si elles s'avèrent appropriées. Les Organisations cibles sont des groupes formels ou informels qui prendront part aux Résultats du travail proposé et s'engagent dans le processus d'accroissement des effectifs des utilisateurs des connaissances, des technologies et des méthodologies.

Activités de Recherche et Développement [Environ 300 mots]

Comment le projet sera exécuté? Un sommaire des études, enquêtes, expérimentations et *Activités* qui seront conçus et exécutés en vue de délivrer les Résultats du projet. Chaque *Activité* ou groupe d'*Activités* devra être associé à chacun des *Résultats* du projet, les *Activités* définissant la stratégie pour produire le *Résultat*.

Les méthodologies holistiques utilisant de nouvelles approches et combinaisons d'acteurs de façon novatrice sont encouragées.

Groupes cibles et Bénéficiaires

Qui sont les principaux groupes cibles et les bénéficiaires du travail proposé ? Les *groupes cibles* sont ceux qui sont étroitement impliqués dans la mise en œuvre du projet alors que les *bénéficiaires* sont au-delà des limites immédiates du projet. Tous ces 2 groupes d'acteurs bénéficieront de gains sociaux, économiques ou des avantages environnementaux provenant de la technologie, de la méthodologie ou du transfert de connaissances permis par la recherche qui sera menée ; les groupes cibles immédiatement and les bénéficiaires après la dissémination des *Résultats* du projet. Ils devront être identifiés à l'intérieur, par exemple, du ménage, de la communauté villageoise ou de la communauté régionale/nationale.

Suppositions critiques

Expliquer particulièrement les suppositions critiques à chaque niveau du cadre logique. Les suppositions importantes sont des conditions externes ou sont des facteurs pour lesquels le projet n'a pas de contrôle direct ou complet, mais desquels dépendent la réalisation des *Résultats* l'atteinte des objectifs. Pour plus d'information, voir Chapitre 2, page 14 sur l'élaboration du cadre logique.

Budget récapitulatif

Le budget récapitulatif devra prendre en compte l'inflation anticipée, et se maintenir à un minimum conséquent pour la réalisation des *produits* du projet.

^{1,2} Activités proposées	An 1	An 2	An 3	Total
Activité 1		Pour les projets méthodologiques une estimation des dépenses basées sur les <i>activités projetées</i> est requise pour les années suivant l'An 1		
Activité 2				
Activité ...n				
³ Frais généraux				
³ Imprévus				

TOTAUX				
--------	--	--	--	--

- ¹ Les taux pour les voyages et la subsistance devront s'aligner sur les normes institutionnelles des organisations impliquées dans la proposition. Des documents certifiés prouvant que les lesdits taux sont officiels devront accompagner la Note conceptuelle de projet. Ceux-ci devront se situer à un niveau minimum conséquent avec la réalisation des Résultats décrits dans la Note conceptuelle de projet.
- ² Une justification entière pour l'acquisition d'équipement sera requise dans la proposition de projet.
- ³ Le montant total des *Frais généraux* et des *Imprévus* ne devra pas dépasser 15%, et devra, dans les tous cas, se situer à un niveau minimum réaliste. Au cas où les organisations du secteur privé doivent payer des taxes additionnelles, le Secrétariat du CORAF/WECARD devra être consulté.

Annexe B: Format pour les Profils Organisationnels

1. PROFIL ORGANISATIONAL – ONGs et Organisations Communautaires de base (OCB)

Les ONGs et les OCB qui désirent assurer la coordination/organisation leader ou porteuse d'une proposition devra compléter ce formulaire. Des informations supplémentaires pourront être consignées sur une feuille séparée et attachée à ce formulaire. Aucune des informations données ici ne seront divulguée sans votre consentement. Elles devront être transmises au même moment, mais séparées de la Note Conceptuelle de projet.

Nom de l'organisation	
Type d'organisation [locale, régionale, nationale]	
Détail des Contacts [adresse, téléphone, fax, e-mail]:	
Date d'enregistrement et numéro d'immatriculation	
Date de démarrage des activités de l'organisation:	
Système de comptabilité:	
Date du dernier renouvellement de l'enregistrement:	

Description du travail							
Type de travail	Région or zone	Ménages couverts / personne de contact			Période du travail	Fonds mobilisés	Source de financement
		Total	Femmes	Hommes			
Travaux passés							
Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour donner des détails sur une feuille séparée							
Travaux en cours							
Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour donner des détails sur une feuille séparée							
Si vous disposez de fonds propres, décrivez brièvement comment ils ont été générés							
Liste des objectifs majeurs de votre organisation mentionnés dans l'acte d'enregistrement de votre organisation.							
Comment avez-vous analysé la situation agricole/élevage et sociale de la zone ?							

Y a-t-il une Communauté ou autre qui a contribué à votre programme?
Expliquez brièvement quel type de relation/coordination votre Organisation entretient avec d'autres organisations?
Votre Organisation met-elle l'accent sur les questions du genre ? Si oui, à quel niveau (par exemple, au niveau du recrutement du personnel, des responsabilités du personnel, au niveau des bénéficiaires dans la participation/prise de décision/bénéfice provenant du programme) ?

Ressources humaines dans l'organisation			
Nom des personnes	Position dans l'organisation	Formation et qualification	Domaine et nombre d'années d'expérience

Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour donner des détails sur une feuille séparée

PUBLICATIONS RECENTES [titres and références] par l'organisation and son personnel

La taille des cases dans ce formulaire a été réduite pour les besoins de la présentation. Des copies dures ou électroniques des formulaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat du CORAF/WECARD. La version électronique peut aussi être téléchargée à partir du site Web du CORAF/WECARD

<http://www.coraf.org>